



Les Brèves Lilaises

Site : <http://www.islesaintgeorges.com>

INFORMATIONS MUNICIPALES

Les résultats de l'élection municipale partielle complémentaire de Mars 2023 permettant d'élire un nouveau Maire ont désigné dès le 1^{er} tour Ludwick DUPOUY comme conseiller municipal.

Félicitations au nouvel élu !

A remarquer, une participation modeste des électeurs (50%) malgré la présence de quatre candidats auxquels nous adressons nos compliments démocratiques.

Décisions du Conseil Municipal

Le dimanche 12 Mars 2023, le conseil municipal s'est donc réuni à 11h30 salle des Gravettes.



Mme DAUBANES Stéphanie a été élue Maire avec 13 voix pour.

Juste après son élection Mme la nouvelle Maire a fait observer un moment de silence et de recueillement en mémoire de Christian PATROUILLEAU, notre ancien maire décédé le 30/12/2022.

Elle a ensuite dit quelques mots

"Je tiens à vous remercier pour votre vote qui témoigne de toute votre confiance en m'élisant en qualité de Maire de la commune d'Isle Saint Georges. Je mesure avec attention l'honneur qui m'incombe pour l'avenir de notre village pour ce demi-mandat. Merci pour votre soutien. Je souhaite que nous répondions au quotidien aux attentes des habitants et que nous mettions toute notre énergie et toute notre détermination pour mener les projets en cours. Notre unique but, l'intérêt général, poursuivant ainsi les actions entreprises et menées sous le mandat de Christian PATROUILLEAU. Je clôturerai en disant que notre village c'est notre "AVENIR" et que nous continuerons à faire d'Isle Saint Georges un village où il fait bon vivre. Merci."

- _ M. LEMIRE Jean-André a été élu 1^{er} adjoint avec 12 voix contre 3 voix à Mme BONNET Hélène,
- _ M. LEMIRE Audrey a été élue 2^{ème} adjointe avec 12 voix contre 3 voix à Mme BONNET Hélène,
- _ M. LAPLAGNE Manon a été élu 3^{ème} adjointe avec 12 voix contre 3 voix à M. DUPOUY Ludwick,
- _ M. DESGROTTES Olivier a été élu 4^{ème} adjoint avec 12 voix contre 3 voix à M. DUPOUY Ludwick.

La charte de l' élu local a été lue par Mme le Maire.

Elle est disponible sur le site de la commune, en voici quelques extraits :

L' élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, probité et intégrité : il s'efforce d'être exemplaire dans son comportement civique ;

Dans l'exercice de son mandat, l' élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier ;

L' élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l' élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote ;

En suivant, dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité pour la durée du présent mandat, de déléguer un certain nombre de ses compétences à Mme le Maire.

COMMUNE D'ISLE SAINT- GEORGES

ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES COMPLEMENTAIRES

RÉSULTATS du 5 Mars 2023

Inscrits	372	% Inscrits
Votants	186	50,00%
Exprimés	179	48,12%

Majorité absolue	90	% exprimés	% inscrits	élu
AKSENTIEVITCH Isabelle	16	8,94%	4,30%	
ARTAUD Franck	7	3,91%	1,88%	
BAUDE-KADOUR Véronique	60	33,52%	16,13%	
DUPOUY Ludwick	96	53,63%	25,81%	élu

Le vendredi 17 Mars 2023, une nouvelle réunion du Conseil Municipal a eu lieu à 19h salle des gravettes.

Indemnités du Maire : Mme le Maire a demandé au Conseil Municipal d'abaisser ses indemnités de droit au taux de 20,58% (au lieu de 40,3), soit à ce jour 828€ brut au lieu de 1622€ brut.

Indemnité des adjoints : les indemnités des adjoints ont été fixés au taux de 8,25 (taux maximal 10,7) soit à ce jour 332€ brut au lieu de 430€ brut pour chacun.

Mise en place de cinq commissions municipales, qui sont des instances de propositions.

Mme le Maire a rappelé qu'elle est présidente de droit de toutes les commissions.

1) La Commission vie scolaire, Culture Loisirs

- Mme Audrey LEMIRE, Mme Manon LAPLAGNE, Mme Brigitte JEANTIEU, M Jean - Christophe NAPIAS, Mme Elodie LARRAIGNE (SAUZEAU), Mme Véronique COURDURIER.

2) La Commission Communication, Vie Associative, Citoyenneté, Vie des quartiers

- M Jean-André LEMIRE, Mme Manon LAPLAGNE, M Olivier DESGROTTES, Mme Brigitte JEANTIEU
Mme Leslie ROUSSEIL, M Cédric ORDAX.

3) La Commission Finances, Social et subventions aux associations

Mme Audrey LEMIRE, M Jean-Christophe NAPIAS, Mme Leslie ROUSSEIL, M Cédric ORDAX,
M Guillaume BANOS, Mme Hélène BONNET

4) La Commission Cimetière

Mme Manon LAPLAGNE, M Jean - Christophe NAPIAS

5) La commission patrimoine (bâti, non bâti, réseaux)

M Olivier DESGROTTES, Jean-André LEMIRE, Dominique LALANNE, M Cédric ORDAX, Guillaume BANOS,
Ludwick DUPOUY

Mr Dominique LALANNE a été élu délégué titulaire au SIAEPA (Syndicat Eau Potable et assainissement) en remplacement de M. Christian PATROUILLEAU

Citoyenneté

Pour rappel les comptes-rendus et des audios du conseil municipal sont en ligne sur le site de la commune [Le prochain conseil municipal aura lieu le 6 avril 2023 à 19h](#) salle des Gravettes avec entre autres le vote du budget 2023. Il est ouvert au public et nous vous attendons nombreux.

Le 23 mai 2023 à 19h Salle des Gravettes, consultation publique pour la gestion et les projets de stationnement dans le bourg

Interview de Mme MANO, Première Lilaise Maire



Mme Josette MANO a été notre Maire de 1983 à 1995, elle habite en bords de Garonne au lieu-dit « Le Petit Brésil ». Elle a été aussi 1ère adjointe de 1977 à 1983. N'étant pas native de l'Isle Saint Georges, comme l'est son mari Roland, elle a été un peu surprise d'être élue 1ère magistrate. Ancienne professeur de Mathématiques, elle a pris sa retraite très jeune pour gérer la commune. Elle se souvient avec émotion de son prédécesseur, Olivier COUSSILLAN, qu'elle a consulté tout au long de son mandat, pour s'inspirer de ses conseils. Pendant 12 ans elle a été la seule femme Maire du Canton. Elle a un souvenir agréable de la sympathie des messieurs Maires à son égard qui avait beaucoup de considération pour la plus petite commune du Canton qui n'avait pas la possibilité de se développer. Les moyens financiers de la commune étant limités la recherche des subventions était déjà un leitmotiv pour faire aboutir les projets. Elle a eu toujours une posture apolitique. Elle se remémore la grande connaissance du territoire de M. Claude LAFOND, la disponibilité de M. BOUTINON, le travail en commun avec Marie-Hélène PONTREAU la secrétaire de Mairie et de l'embauche de Pierre GLOAGUEN en fin de mandat. La mise en place de la gratuité des fournitures scolaires et de la restauration scolaire, la construction de l'école Maternelle, l'ouverture du commerce qui deviendra plus tard le "Petit Caboulot" ainsi que le projet de la Salle des Gravettes sont les principales réalisations qui lui viennent spontanément à l'esprit. Mais aussi la création de l'ARS dont elle est restée 20 ans présidente en incitant des plus jeunes à y adhérer pour assurer la continuité, ce qui s'est produit. "Notre église est un bijou de notre commune". Elle pense que la fonction de Maire était plus respectée qu'aujourd'hui. Elle fréquente avec assiduité la "fleur de l'âge", vient autant que possible aux manifestations communales et participe toujours aux commémorations au Monument aux morts. Nous la remercions de cette entrevue enrichissante, empreinte de changement dans la continuité.

Bibliothèque Municipale

Le premier jeudi de chaque mois à 17h la bibliothèque propose "l'heure du conte".

Le mardi 11 avril, les bénévoles de la bibliothèque se rendront au relais de biblio gironde (bibliothèque départementale de prêt de la Gironde) pour échanger des livres. Dès le jeudi 13 avril, 150 nouveaux titres à la disposition des lecteurs.

Rappels :

- Heures d'ouvertures : lundi et jeudi de 16h30 à 18h30
- Prêts et accès au réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes "En voiture Simone" gratuits



Œuvres éphémères conçues à l'issue de l'heure du conte du jeudi 2 mars

Fête 2023

L'équipe du **Comité des Fêtes** se prépare à vous accueillir pour ces fêtes patronales 2023.

Le programme concocté dans la continuité des années précédentes vous propose un panel d'activités toutes générations afin de satisfaire le plus grand nombre. Il est en train de vous être distribué dans chaque foyer.

Du vendredi 14 au lundi 17 avril le village sera donc un peu plus bruyant que d'habitude et le stationnement compliqué (**Stationnement interdit sur la place à compter du Mardi 11 Avril**).

Nous savons que vous serez compréhensifs

Et n'oubliez pas que les organisateurs sont tous des bénévoles qui donnent de leur temps pour essayer de vous apporter quelques moments de rencontres, de retrouvailles et de convivialité. Bonnes Fêtes 2023.

GRANDE FÊTE DE LA SAINT-GEORGES

Vendredi 14 avril — 21 h : Ouverture de la fête
Buvette et grillades
Remise des clés de la ville

Samedi 15 avril — 8 h : Vide-greniers (voir site Internet isg)
12 h : Grillades + buvette
15 h : Fête foraine
17 h : Buvette
20 h : Repas (Adulte : 22 € - Enfant jusqu'à 12 ans : 10 €) inscription chez Peggy
21 h : Fête foraine

Dimanche 16 avril — 10 h à 12 h : Animations pour enfants (gratuit)
12 h 30 : Vin d'honneur offert par le Comité des fêtes
14 h : barbecue + buvette
15 h : Fête foraine
17 h : buvette
21 h : Fête foraine + buvette
23 h : Feu d'artifice

Lundi 17 avril
15 h : Concours de pétanque
15 h : Fête foraine + buvette
20 h : Tirage de la tombola

Repas des Aînés



Durant 2 années consécutives marquées par la crise sanitaire, les administrés ayant atteints l'âge des sages, se sont vus remettre des paniers repas à domicile par les membres du CCAS.

Un geste important pour un peu de baume au cœur et de réconfort gustatif.

Cette année, avec envie et besoin de se retrouver, besoin de convivialité, de rires, de discussions, ou autre moment agréable, la municipalité a décidé de proposer à nouveau un repas des sages.

Il se peut que certains aient été encore un peu frileux, nous avons eu une pensée chaleureuse pour tous ceux

qui n'ont pas pu se joindre à nous, soit par conviction soit par passage de moments difficiles.

Nous avons, entre administrés et élus, profités de la savoureuse cuisine du « Petit Caboulot ». Un moment chaleureux, enrichissant, privilégié même, permettant une fois l'an, d'échanger entre autres sur l'évolution de notre village et permettre l'évasion vers des souvenirs heureux, communs souvent, amenant alors à découvrir agréablement de vieux lieux dits, des mots anciens, chacun y allant de son passé. Nous avons également levé nos verres à la santé, à la bienveillance et aux petits bonheurs du quotidien. Souhaitant vous retrouver d'ici l'année prochaine encore plus nombreux, où nous pourrons alors peut-être poursuivre notre journée par une partie de cartes ou une valse à trois temps.

L'ARS

Le samedi 18 mars 2023, l'ARS a organisé son loto annuel dans la salle des Gravettes.

Le bénéfice réalisé financera, en partie, le prochain programme de restauration : remise en place de la grille du chœur et restauration de la grille de l'autel de la vierge.

L'ARS remercie toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette manifestation : les donateurs, les pâtisseries et pâtisseries, les joueurs et les nombreux bénévoles qui ont participé à la mise en place de la salle et au bon déroulement de la soirée.



L'AJC

Le 1^{er} mars dernier s'est tenue l'assemblée générale de l'Association des Jeux et de la Culture durant laquelle les adhérents ont validé le rapport des activités (Capoeira, Fleur de l'Âge, Jardins Partagé, Ludothèque, Pilates) et le compte de résultat 2022 de l'association. Le conseil d'administration a été renouvelé et se compose désormais des six membres suivants :

Nadine Fayd'herbe, Bernadette Lahitte, Emmanuelle Pignard-Péguet, Catherine Ranson (secrétaire), Véronique Lemire (trésorière) et Béatrice Sann (présidente).

Les rapports sont disponibles sur le site de la commune.



L'ASA tiendra son assemblée générale, présidée par Alain CAMBLONG, le 27 avril 2023 à Turpaut, venez nombreux pour mieux connaître notre réseau hydraulique et les travaux qui y sont réalisés.

Edité à 300 exemplaires Responsable de la publication : *Stéphanie DAUBANES*

Responsable de la Rédaction : *Jean-André LEMIRE* Rédaction : *élus et secrétariat* Photographie : *élus et autres*